IOBSP
EN E-LEARNING
40h

CEOS ONE
EXPERIENCE RH & FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

> Connaître et maîtriser les obligations réglementaires, juridiques, financières ainsi que les missions liées à la profession d'IOBSP.

> Acquérir le niveau de compétence professionnelle requis pour l'exercice de la profession d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement de niveau 1.

> Obtenir l'attestation de formation professionnelle et le livret de Formation complémentaire IOBSP – 40h avec expérience.

> PUBLIC VISÉ

Toute personne souhaitant exercer l'activité d'IOBSP de niveau 1 en tant salarié(e), courtier ou mandataire non exclusif et disposant d'une expérience professionnelle.

METHODE PEDAGOGIQUE

Tous nos modules sont disponibles directement sur notre plateforme CEOS ONE 24/24 h 7/7 j, sur tous supports (PC, MAC, tablette, mobile).

Privilégier les navigateurs GOOGLE CHROME ou MICROSOFT EDGE.
Vous pouvez télécharger certaines parties des modules en format PDF, pour une lecture adaptée aux liseuses et tablettes.

Les vidéos des modules durent en moyenne de 3-4 minutes. Ces modules sont composés de quiz corrigés.

Durant toute votre formation, CEOS ONE reste à votre service pour toute question technique ou pédagogique.

Notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (contact@ceosone.com). En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

Accessibilité à nos formations : Formation entièrement sonorisée et sous-titrée.

Modalités d'évaluation : quiz intermédiaires et quiz final avec un seuil supérieur à 70%.

DUREE & MODALITÉS

- Inscription : permanente
- Format : e-learning
- Durée : 40 heures
  (6 mois d'accès au campus)
- Pré-requis : Justifier d'une expérience professionnelle salariée d'une durée d'un an dans des fonctions liées à la réalisation d'opérations de banque ou de services de paiement et acquise au cours des trois dernières années.
  Internet avec bon débit
- Prise en charge : nous consulter

2405 route des dolines
Bat Drakkar | CS 10065
06560 Sophia Antipolis

Tél. 04 22 32 89 32
e-mail : contact@ceosone.com
www.ceosone.com

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

TC M01- MODULE GENERAL

> Cadre juridique de l'intermédiation

> L'environnement bancaire

> Comprendre les modes de distribution

> Comprendre le périmètre d'externalisation

> Les autorités de contrôle et organismes en relations

avec l'activité des IOBSP

> L'ACPR et la protection de la clientèle

> Zoom sur la DCI

> Les acteurs du secteur assurance

> Les partenaires des banques

> L'environnement de l'IOBSP

> Condition d'exercice de l'IOBSP

> Les opérations réalisables par intermédiaires

> La conformité dans la protection des emprunteurs

> Le fonctionnement du compte bancaire

> Panorama de l'épargne

> L'épargne logement

> Lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme

> La lutte anti-corruption

> Les conflits d'intérêts

> Comprendre les enjeux du RGPD

SP 01 LE CREDIT IMMOBILIER

> Les lois qui régissent les crédits immobiliers

> Les acteurs du marché immobilier

> Actualité du marché de l'immobilier 2025

> La solvabilité de l'emprunteur

> Etude du projet immobilier et de sa solvabilité

> Les modes d'acquisition d'un bien immobilier

> Les prêts réglementés

> Le PTZ

> Le plan de financement et les prêts libres

> Le prêt relais

> Technicité sur les taux révisables

> Savoir rédiger une note de synthèse

> Les garanties de l'assurance emprunteur

> Le changement d'assurance

> Information et conseil en assurance

> Assurance emprunteur – les exigences spécifiques : Devoir de conseil renforcé

SP 02 CREDIT CONSOMMATION ET CREDIT DE TRESORERIE

> L'environnement juridique du crédit de trésorerie & à la consommation et son évolution

> Les caractéristiques d'un crédit conso

> La notion d'endettement responsable

> Informer, offrir un contrat de crédit

> La préparation d'un dossier de crédit conso

> L'analyse et le montage d'un dossier de crédit conso

> Actualité du crédit à la consommation

> Synthèse

SP 04 LES SERVICES DE PAIEMENT

> Analyse de la transposition de la directive SEPA

> Réglementation générale du commerce électronique et sa fiscalité éventuelle

> La carte bancaire

> Prélèvements, virements, TIP SEPA

> Le chèque

> Droits et devoirs des acteurs dans la gestion des moyens de paiement et DSP2

> La convention de service de paiement

SP 03 REGROUPEMENT DE CREDITS

> Loi Scrivener 1 et 2

• L'environnement du Regroupement de crédits

> RAC : l'environnement bancaire

> RAC : vos clients et la mise en place de la conformité

> L'appréciation rapide de la faisabilité d'un dossier

> Consignes devoir à rendre

> Exercice sur la fiche de découverte

> Le dossier de regroupement de crédits

> RAC : La balance bancaire

> RAC : La note de synthèse